

République Française Département de Saône-et-Loire	Date de convocation : 13 avril 2023 Date d'affichage : 13 avril 2023	DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE SAINT AMOUR BELLEVUE Séance du 19 avril 2023
--	---	--

L'an deux mille vingt-trois et le dix-neuf avril 19 heures 00 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Josiane CASBOLT

MEMBRES :

En exercice : 14
Présents : 11
Votants: 14
Pour: 14
Contre: 0
Abstentions : 0

Présents : Mireille PERRET, Catherine CANARD, Rachel HAMET, Marie José BERNET, Laurence CHOMIENNE, Pascal DURAND, Jean-Yves MIDEY, Josiane CASBOLT, Claude BOISSON, Grégory BARBET, Marie-Claude WILSON

Représentés: Maxime TERRET par Josiane CASBOLT, Mathieu TRIBOULET par Catherine CANARD, Joseph DE SONIS par Josiane CASBOLT

Excusés:**Absents:**

Secrétaire de séance: Mireille PERRET

Objet: Vote de crédits supplémentaires - st amour bellevue numéo 1

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2023, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
6811 (042)	Dot. amort. immos incorporelles	100.00	
60612	Energie - Electricité	-100.00	
TOTAL :		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
TOTAL :		0.00	0.00
TOTAL :		0.00	0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, (14 pour, dont 10 présents et 4 par procuration, 0 contre, 0 abstention)

Vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à ST AMOUR BELLEVUE, les jour, mois et an que dessus.

Fait en séance les jour, mois et an susdits.

le Maire,
Josiane CASBOLT

 Le Maire
Josiane CASBOLT